

COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES
HUITIÈME SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 13 MARS 2018
(2017-2018)
LE 13 MARS 2018

01.00 RECUEILLEMENT

À 19 h 30, madame Marie-Louise Kerneis, présidente, déclare la présente séance ouverte.

Elle souligne la présence de madame Sophie Charpentier, directrice de l'école Saint-Patrice et de madame Martine Provost, présidente de l'Association des professeurs de Lignery (APL).

02.00 PRÉSENCES

À LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES TENUE LE 13 MARS 2018 À 19 H 30 AU 50, BOULEVARD TASCHEREAU À LA PRAIRIE SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME MARIE-LOUISE KERNEIS ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

M^{mes} les commissaires

Claudine Caron-Lavigueur (2)

Suzanne Gaudette (5)

Michelle Morin (3)

Margot Pagé (9)

Sophia Plante, représentante du comité de parents

Valérie Roy, représentante du comité de parents, niveau primaire

Maude Simard (10)

MM. les commissaires

Éric Allard (4) (Arrivé à 19 h 41)

Stéphane Bessette (1)

André Dugas (7)

Cédric Fontaine (6)

Tommy Gaulin, représentant EHDAA

Didier Jeanson, représentant du comité de parents, niveau secondaire

Alain Lemieux (11)

TOUS COMMISSAIRES FORMANT QUORUM

M^{me} Kathlyn Morel, directrice générale

MM. Daniel Bouthillette, directeur général adjoint

François Janelle, directeur général adjoint

Sylvain Petit, directeur général adjoint

ET :

M^{mes} Germen Brière, directrice du Service des ressources financières

Pascale Gingras, directrice des Services éducatifs

Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et des communications

MM. Michel Brochu, directeur du Service des ressources humaines

Eric Drouin, directeur du Service des technologies de l'information et des communications

Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles

ABSENCE :

M. Stéphane Desjardins (8)

03.00 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Madame Camille Vaillancourt-Labelle, enseignante à l'école Saint-René, s'adresse aux membres relativement au besoin d'espace en locaux à l'école Saint-René. Un suivi sera fait.

Monsieur Michel Vachon demande si son courriel du mois de février ainsi que la pièce jointe ont été transmis aux commissaires. Madame Kerneis lui confirme que le tout leur a été transmis.

À 19 h 41, monsieur Éric Allard, commissaire, prend son siège.

C.C.-4456-03-18

04.00 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Alain Lemieux, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires adoptent l'ordre du jour tel que modifié, à savoir :

05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SecrÉTARIAT GÉNÉRAL ET DES COMMUNICATIONS

- 06.01 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 février 2018
- 06.02 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance ajournée du 27 février 2018
- 06.03 Assemblée générale GRICS pour 2018-2019 – Désignation d'un délégué
- 06.04 Calendrier des rencontres 2018-2019 – Adoption
- 06.05 Engagement président d'élection
- 06.06 Engagement protecteur de l'élève
- 06.07 Nomination représentant Chambre de commerce du Grand Châteauguay
- 06.08 Organisation scolaire 2018-2019 – Besoins en locaux et transferts de groupes d'élèves à l'école Saint-René
- 06.09 Ajout d'un nouveau quartier résidentiel de la ville de Candiac au bassin géographique de l'école Plein-Soleil
- 06.10 Recommandation du Comité de répartition des ressources : Règle de répartition des ressources enseignantes

07.00 SERVICES ÉDUCATIFS

08.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

- 08.01 Demande de congé sans traitement d'un cadre

09.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

10.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

- 10.01 Protocole d'entente avec la Régie Sports et loisirs Beau-Château concernant l'utilisation du complexe sportif et la cession de droit de passage à l'école Louis-Philippe-Paré
- 10.02 Fourniture, installation et location de modulaires pour l'école Saint-Joseph (Mercier). Appel d'offres 17-040-AOP-81776

10.03 Protocole d'entente avec la municipalité de Saint-Édouard concernant l'utilisation de locaux, de terrains, d'équipements et la fourniture de services

11.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

12.00 SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE

13.00 SERVICE DU TRANSPORT SCOLAIRE

14.00 ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES

14.01 Coups de cœur

14.02 Fondation Jeunes Projets 2018

15.00 COMITÉ DE PARENTS

15.01 Procès-verbal du 22 novembre 2017

15.02 Procès-verbal du 13 décembre 2017

15.03 Procès-verbal du 24 janvier 2018

16.00 DEMANDE D'INFORMATION

16.01 Madame Claudine Caron-Lavigueur (**ajout**)

17.00 COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

18.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

18.01 Activités et événements

18.02 Appui financier – Travaux d'entretien

18.03 Lettre- Circonscription électorale (**sujet retiré**)

19.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

Participation au regroupement d'achats pour l'élimination de matières dangereuses résiduelles. Manifeste. En suivi.

06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DES COMMUNICATIONS

06.01 LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 13 FÉVRIER 2018

CONSIDÉRANT l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique* qui stipule que « Le conseil des commissaires peut, par résolution, dispenser la secrétaire générale de lire le procès-verbal pourvu qu'une copie en ait été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance où il est approuvé ».

IL EST PROPOSÉ PAR madame Suzanne Gaudette, commissaire,

que la secrétaire générale soit dispensée de faire la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 février 2018.

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 février 2018 soit adopté tel que rédigé.

C.C.-4457-03-18

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-4458-03-18

06.02 LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE AJOURNÉE DU 27 FÉVRIER 2018

CONSIDÉRANT l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique* qui stipule que « Le conseil des commissaires peut, par résolution, dispenser la secrétaire générale de lire le procès-verbal pourvu qu'une copie en ait été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance où il est approuvé ».

IL EST PROPOSÉ PAR madame Sophia Plante, commissaire,

que la secrétaire générale soit dispensée de faire la lecture du procès-verbal de la séance ajournée du 27 février 2018.

Que le procès-verbal de la séance ajournée du 27 février 2018 soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-4459-03-18

06.03 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE GRICS POUR 2018-2019 – DÉSIGNATION D'UN DÉLÉGUÉ

Madame Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et des communications, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries est membre de la Société de gestion du réseau informatique des commissions scolaires (GRICS) et que le contrat de participation stipule que la commission scolaire doit nommer un délégué officiel pour la représenter et agir en son nom.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Allard, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires désignent monsieur **Eric Drouin**, directeur du Service des technologies de l'information et des communications, à titre de délégué de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries à toute assemblée générale régulière ou spéciale de la Société GRICS avec mandat d'y exercer tous les pouvoirs inhérents, et ce, pour l'année scolaire 2018-2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-4460-03-18

06.04 CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES 2018-2019 – ADOPTION

Madame Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et des communications, présente le dossier.

CONSIDÉRANT le règlement CSDGS-01-2013 fixant la tenue des séances du conseil des commissaires (10-01).

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Alain Lemieux, commissaire,

que le calendrier des séances ordinaires du conseil des commissaires 2018-2019 soit adopté tel que présenté, soit :

28 août 2018	15 janvier 2019
11 septembre 2018	12 février 2019
13 novembre 2018	12 mars 2019
11 décembre 2018	9 avril 2019
	14 mai 2019
	18 juin 2019

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

À 19 h 51, madame Maude Simard, commissaire, quitte son siège.

C.C.-4461-03-18

06.05 NOMINATION À LA PRÉSIDENTE DES ÉLECTIONS SCOLAIRES DE NOVEMBRE 2018

Madame Kathlyn Morel, directrice générale, présente le dossier.

CONSIDÉRANT les élections scolaires qui auront lieu le 4 novembre 2018 dans les onze (11) circonscriptions électorales de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries;

CONSIDÉRANT l'article 22 de la *Loi sur les élections scolaires* (LES) autorisant le conseil des commissaires à nommer un président d'élection;

CONSIDÉRANT la recommandation de la directrice générale.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur André Dugas, commissaire,

de nommer monsieur **Jacques Foucher** au poste de président d'élection pour la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries en vue des élections scolaires du 4 novembre 2018. Sa nomination est effective à compter de sa désignation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

À 19 h 55, madame Maude Simard, commissaire, reprend son siège.

C.C.-4462-03-18

06.06 ENGAGEMENT PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE

Madame Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et des communications, présente le dossier.

CONSIDÉRANT la démission de madame Maude Rousseau;

CONSIDÉRANT l'article 220.2 de la *Loi sur l'instruction publique*;

CONSIDÉRANT l'obligation pour chaque commission scolaire d'avoir un protecteur de l'élève;

CONSIDÉRANT que le processus de consultation a été tenu;

CONSIDÉRANT les commentaires du comité de parents;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de gouvernance et d'éthique.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Suzanne Gaudette, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires désignent madame **Amélie Lavigne**, à titre de Protecteur de l'élève de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries jusqu'au 30 juin 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-4463-03-18

06.07 NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT À LA CHAMBRE DE COMMERCE DU GRAND CHÂTEAUGUAY

Madame Marie-Louise Kerneis, présidente, présente le dossier.

CONSIDÉRANT le poste laissé vacant par monsieur Éric Allard à titre de représentant de la chambre du Grand Châteauguay.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Allard, commissaire,

que monsieur Stéphane Bessette, commissaire, soit membre représentant de la Chambre de commerce du Grand Châteauguay.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-4464-03-18

06.08 ORGANISATION SCOLAIRE 2018-2019 – BESOINS EN LOCAUX ET TRANSFERTS DE GROUPES D'ÉLÈVES – ÉCOLE SAINT-RENÉ

Monsieur Daniel Bouthillette, directeur général adjoint, présente le dossier.

CONSIDÉRANT l'évolution de la clientèle au primaire dans le secteur de Mercier;

CONSIDÉRANT l'évolution de la clientèle à l'école Saint-René et ce, en fonction de sa capacité d'accueil;

CONSIDÉRANT la règle sur les critères d'inscription des élèves dans les écoles de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries (CSDGS) pour l'année scolaire 2018-2019;

CONSIDÉRANT l'orientation de la CSDGS au regard du respect des capacités d'accueil des écoles afin de maintenir la qualité des services offerts aux élèves;

CONSIDÉRANT la présentation du portrait de l'évolution de la clientèle et des besoins en locaux par la Direction générale aux membres du conseil d'établissement le 15 février 2018;

CONSIDÉRANT l'ajout d'espace à l'école Saint-René qui sera en construction pendant l'année scolaire 2018-2019;

CONSIDÉRANT la résolution adoptée lors de la séance ajournée du conseil des commissaires du 27 février 2018 qui confirme que les locaux modulaires qui permettront d'accueillir jusqu'à cinq groupes en surplus de l'école Saint-René pour l'année 2018-2019 seront installés à l'école Saint-Joseph à Mercier;

CONSIDÉRANT la résolution adoptée lors de la séance extraordinaire du 12 mars 2018 du conseil d'établissement de l'école Saint-René qui propose de revenir à la proposition initiale du conseil des commissaires et de transférer les cinq groupes du préscolaire à l'école Saint-Joseph (Mercier) pour l'année scolaire 2018-2019.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Kathlyn Morel, directrice générale,
d'adopter la résolution suivante :

Que pour l'année scolaire 2018-2019, tous les groupes du préscolaire de l'école Saint-René soient transférés dans les locaux modulaires installés à l'école Saint-Joseph à Mercier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Madame Marie-Louise Kerneïs, présidente, remercie monsieur Daniel Bouthillette pour la présentation très complète et très claire faite à la rencontre du conseil des commissaires du 27 février 2018 dans ce dossier.

C.C.-4465-03-18

06.09 AJOUT D'UN NOUVEAU QUARTIER RÉSIDENTIEL À CANDIAC (SQUARE CANDIAC) AU BASSIN GÉOGRAPHIQUE DE L'ÉCOLE PLEIN-SOLEIL

Monsieur Daniel Bouthillette, directeur général adjoint, présente le dossier.

CONSIDÉRANT le plan quinquennal des immobilisations 2017-2023 du Ministère de l'Éducation;

CONSIDÉRANT les prévisions démographiques du Ministère d'avril 2017;

CONSIDÉRANT les capacités d'accueil reconnues par le Ministère pour l'ensemble des écoles de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries;

CONSIDÉRANT le portrait de notre clientèle validé après l'opération du 30 septembre 2017;

CONSIDÉRANT les besoins en locaux pour la clientèle du préscolaire et du primaire du secteur Nord;

CONSIDÉRANT les développements domiciliaires déjà amorcés et planifiés dans la ville de Candiac;

CONSIDÉRANT l'obligation d'accueillir l'ensemble de notre clientèle dans une de nos écoles de secteur qui a la capacité d'accueil le permettant;

CONSIDÉRANT la situation géographique du secteur et les parcours de transport actuels pour les élèves de Candiac;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale de diriger la clientèle provenant du nouveau développement domiciliaire Square Candiac à l'école Plein-Soleil à Candiac.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Margot Pagé, commissaire,

d'ajouter le nouveau quartier résidentiel Square Candiac au bassin géographique de l'école Plein-Soleil à Candiac.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-4466-03-18

06.10 RECOMMANDATION DU COMITÉ DE RÉPARTITION DES RESSOURCES : RÈGLE DE RÉPARTITION DES RESSOURCES ENSEIGNANTES

Madame Kathlyn Morel, directrice générale, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que la Loi sur l'instruction publique prévoit l'obligation d'instituer un comité de répartition des ressources;

CONSIDÉRANT que le comité de répartition des ressources a mis en place et respecté le processus de concertation permettant de consulter l'ensemble des directions d'établissement par le biais notamment du comité consultatif de gestion;

CONSIDÉRANT que la recommandation soumise respecte la politique 73-10 de la CSDGS concernant la répartition des ressources

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur André Dugas, commissaire

d'accepter la recommandation concernant la répartition des ressources enseignantes pour le secteur des jeunes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

07.00 SERVICES ÉDUCATIFS

08.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

C.C.-4467-03-18

08.01 DEMANDE DE CONGÉ SANS TRAITEMENT D'UN CADRE

Monsieur Michel Brochu, directeur du service des ressources humaines, présente le dossier.

CONSIDÉRANT le pouvoir du conseil des commissaires d'accepter ou de refuser une demande de congé sans traitement pour une durée supérieure à un mois (Délégation # 7.19).

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur André Dugas, commissaire,

D'autoriser la demande de madame Geneviève Gétin, gestionnaire administrative à l'école de la Magdeleine, d'obtenir un congé sans traitement du 19 mars 2018 au 18 mars 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

09.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

À 20 h 27, monsieur Éric Allard, commissaire, quitte son siège.

C.C.-4468-03-18

10.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

10.01 PROTOCOLE D'ENTENTE ENTRE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES ET LA RÉGIE INTERMUNICIPALE « SPORTS ET LOISIRS BEAU-CHATEAU »

Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT les ententes de principes précédemment intervenues avec la Ville de Châteauguay;

CONSIDÉRANT la constitution de la Régie, dont la Ville de Châteauguay est partie intégrante;

CONSIDÉRANT le projet de construction d'un complexe multisports par la Régie;

CONSIDÉRANT les besoins de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries, notamment dans le cadre de ses programmes sportifs;

CONSIDÉRANT la volonté de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries et de la Régie d'optimiser les infrastructures en partageant notamment les espaces de stationnement;

CONSIDÉRANT les termes du projet de Protocole d'entente entre la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries et la Régie;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Sophia Plante, commissaire,

que les membres du conseil acceptent les principes établis dans le protocole d'entente avec la Régie intermunicipale « Sports et Loisirs Beau-Château »;

Que la présidente du conseil des commissaires et la directrice générale soient autorisées à signer, pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries, le protocole d'entente avec la Régie intermunicipale « Sports et Loisirs Beau-Château ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-4469-03-18

10.02 FOURNITURE, INSTALLATION ET LOCATION DE MODULAIRES POUR L'ÉCOLE SAINT-JOSEPH (MERCIER) – APPELS D'OFFRES 17-040-AOP-81776

Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

À 20 h 29, monsieur Éric Allard, commissaire, reprend son siège.

CONSIDÉRANT que l'appel d'offres est conforme à notre Politique d'acquisition de biens et de services;

CONSIDÉRANT la demande faite au Ministère de l'Éducation pour autoriser et financer la construction et la location de locaux modulaires à l'école Saint-Joseph (Mercier) afin de permettre à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries d'y accueillir sa clientèle d'ici la livraison du

projet d'agrandissement de l'école Saint-René
(résolution C.C.-4409-12-17);

CONSIDÉRANT que le plus bas soumissionnaire est conforme à l'appel d'offres;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Michelle Morin, commissaire,

d'octroyer le contrat pour la fourniture, l'installation et la location de cinq (5) modulaires pour l'école Saint-Joseph (Mercier) pour une durée d'un (1) an, à compter de la date de début de la location, à **AMB Tresec Inc.** (AMB Modulaire), de Laval, pour un montant forfaitaire de **595 000,00 \$** (avant taxes) (684 101,25 \$ taxes incluses), le tout conformément aux conditions d'appel d'offres et à la soumission du **12 février 2018**;

De préautoriser l'option de renouvellement du contrat de location, aux mêmes termes et conditions, à AMB Tresec Inc. (AMB Modulaire) pour la location des modulaires pour une durée supplémentaire d'un (1) an au montant de **180 000,00 \$** (avant taxes) (206 955,00 \$ taxes incluses) si l'option de renouvellement du contrat pour la location des modulaires est nécessaire;

Que la présidente du conseil des commissaires et la directrice générale soient autorisées à signer le contrat s'il y a lieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-4470-03-18

10.03 PROTOCOLE D'ENTENTE CONCERNANT L'UTILISATION DE LOCAUX, DE TERRAINS, D'ÉQUIPEMENTS ET LA FOURNITURE DE SERVICES – MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉDOUARD

Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT la promesse bilatérale de cession et d'acquisition intervenue entre la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries et la Municipalité de Saint-Édouard en octobre 2017;

CONSIDÉRANT l'acte de cession à intervenir entre la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries et la Municipalité de Saint-Édouard.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Stéphane Bessette, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires adoptent le protocole d'entente concernant l'utilisation de locaux, de terrains, d'équipements et la fourniture de services, avec la Municipalité de Saint-Édouard;

Que la présidente du conseil des commissaires et la directrice générale soient autorisées à signer, pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries, le protocole d'entente concernant l'utilisation de locaux, de terrains, d'équipements et la fourniture de services convenus avec la Municipalité de Saint-Édouard.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

12.00 SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE

13.00 SERVICE DU TRANSPORT SCOLAIRE

14.00 ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES

14.01 COUPS DE CŒUR

Coup de cœur de monsieur André Dugas, commissaire,

Olympiades en formation professionnelle : Bravo aux trois (il y en a cinq) médaillés d'or, au médaillé d'argent et à la médaillée de bronze.

Lac des fées : Livre de Brian Perro ; lancement avec les élèves de 6^e année des écoles de Saint-Constant. Bravo à tous! Bravo aussi pour la participation « électronique ». Merci aux bibliothécaires. Très dynamique! Bravo!

Coup de cœur de madame Suzanne Gaudette, commissaire,

Équipe-école Louis-Philippe-Paré : Chapeau à ceux qui ont réagi rapidement pour la mise en place et pour aider.

Coup de cœur de madame Margot Pagé, commissaire,

École Jean-Leman : Bravo à Jonathan Chapdelaine, nouvel ouvrier d'entretien, pour son très bon travail. Tout le monde est heureux avec lui !

C.C.-4471-03-18

14.02 FONDATION JEUNES-PROJETS

Madame Marie-Louise Kerneis, présidente, présente le dossier.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Suzanne Gaudette, commissaire,

que l'activité Fondation Jeunes-Projet 2018 soit ajoutée au tableau des activités de représentation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

15.00 COMITÉ DE PARENTS

15.01 Procès-verbal du 22 novembre 2017

15.02 Procès-verbal du 13 décembre 2017

15.03 Procès-verbal du 24 janvier 2018

En mars : Travail sur le Plan d'engagement vers la réussite (PEVR)

Soirée des bénévoles : 18 avril 2018

16.00 DEMANDE D'INFORMATION

16.01 Madame Claudine Caron-Lavigueur , commissaire, informe les membres que la marche pour l'alzheimer aura lieu le 27 mai 2018 et qu'il y aura une envolée de papillons.

17.00 COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Communication de la présidente

- Bus patrouille, radars sur les autobus ;

- Rencontre prébudgétaire ;
- Modulaires ;
- Immigration (site 211) ;
- Besoin en espace pour les écoles.

Communication de la directrice générale

- Consultation PEVR

18.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

18.01 Activités et événements

18.02 Appui financier – Travaux d'entretien

C.C.-4472-03-18

19.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

À 21 h,

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Stéphane Bessette, commissaire,

que la présente séance ordinaire soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Présidence de la séance

Secrétaire générale

1312
S:\510\SG\1000_Administration_generale\1310_CC\1311_PV\2017-2018\8. 13 mars 2018_1312.doc